

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires :
diminuer, c'est possible

FICHE ACTION 12 (axe 1)

POUR SUIVRE LES ÉCHANGES SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ANTIBIORÉSISTANCE ENTRE PARTENAIRES AU SEIN DE PLATES-FORMES, TELS QUE LES GROUPES DE TRAVAIL ISSUS DU COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION POUR UN USAGE RAISONNÉ DES ANTIBIOTIQUES EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Structure pilote : DGAI

Structures associées et consultées : ACTA, ANSES-ANMV, ANSES-LNR ABR, AFVAC, Coop de France, CSOV, DGS, GDS France, SIMV, SNGTV, SNIA, SNVECO, SNVSE

Mesure en lien avec les actions suivantes : 25, 26, 27

Tableau de bord

	à jour par rapport au programme prévisionnel
	en retard par rapport au programme prévisionnel
	action terminée

Date de mise à jour : 27 août 2012

1. Contexte et enjeux

1.1. Contexte national et européen

L'antibiorésistance concerne un grand nombre d'acteurs et comporte de multiples dimensions. Il convient de réfléchir sur le sujet de manière globale et de maintenir un dialogue ouvert avec tous les interlocuteurs notamment ceux du secteur humain.

Des premières réunions ont d'ores et déjà été tenues sur les pratiques à risque liées à l'usage des antibiotiques critiques dans les différentes filières. Les domaines traités ont été :

- l'identification des pratiques à risque
- les alternatives éventuelles ,
- les indicateurs envisagés.

Les conclusions de ces premiers groupes de travail ont servi à la rédaction du projet d'arrêté concernant l'utilisation des antibiotiques critiques (cf actions 25, 26 et 27). Les réunions des groupes de travail, et du Comité national de pilotage du Plan, ainsi que la concertation avec les représentants du secteur humain ont vocation à se poursuivre sur toute la durée du plan et sur les autres sujets liés à l'antibiorésistance.

1.2. Textes de référence (réglementaires ou autres documents)

Travaux et lignes directrices de l'OIE et l'OMS

1.3. Rappel des objectifs de la mesure

Poursuivre et consolider la méthode de travail consistant à réunir des groupes de travail afin :

- d'échanger sur les pratiques d'utilisation des antibiotiques ;
- d'identifier les marges de progrès ;
- d'élaborer et de diffuser des procédures consensuelles.

1.4. Moyens nécessaires à la mise en œuvre

- constitution d'un groupe de travail par filière (bovins, petits ruminants, porcins, volailles, animaux de compagnie, lapins, aquaculture, chevaux)

1.5. Estimation des besoins de financement

2. Suivi et réalisation de la mesure

PREVISIONNEL		RESULTATS		
Libellé des actions à conduire, chantiers-étapes, indicateurs	Date prévisionnelle d'atteinte (mois année)	Résultats obtenus, bilan quantitatif	Date d'atteinte du résultat	Commentaires, jugement qualitatif
Mettre en place des groupes de travail pour les filières (Bovins, Porcins, volailles, animaux de compagnie, lapins, aquaculture, chevaux)		11 réunions organisées en 2011 (2 pour les 4 premières filières, 1 pour les 3 autres)	Novembre 2011	
Tenir une réunion annuelle (si besoin au l'occasion d'un Comité de pilotage du Plan) dont l'ordre du jour sera fixée selon l'avancée ou les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan (ex : évolution dans une filière des consommations d'antibiotiques)	Décembre 2012			
Maintenir la concertation et le dialogue avec les représentants du secteur humain	Septembre 2012			